

Public	Professionnel de la cybersécurité, responsables informatiques souhaitant acquérir des connaissances sur la mise en œuvre de systèmes sécurisés, responsables gouvernementaux et réglementaires
Durée	5 jours - 35 heures
Pré-requis	Avoir une compréhension fondamentale de la cybersécurité.
Objectifs	<p>Expliquer les concepts fondamentaux de la directive NIS 2 et ses exigences. Compréhension des principes, stratégies, et outils nécessaires à la mise en œuvre d'un programme de cybersécurité</p> <p>Interpréter et à mettre en œuvre les exigences de la directive NIS 2 dans le contexte spécifique d'un organisme.</p> <p>Initier et planifier la mise en œuvre des exigences de la directive NIS 2, en utilisant la méthodologie de PECB.</p> <p>Planifier, mettre en œuvre, surveiller et maintenir un programme de cybersécurité conformément à la directive NIS 2.</p>
Méthodes pédagogiques	<p>Pour bien préparer la formation, le stagiaire remplit une évaluation de positionnement et fixe ses objectifs à travers un questionnaire.</p> <p>La formation est délivrée en présentiel ou distanciel (e-learning, classe virtuelle, présentiel et à distance). Le formateur alterne entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.</p> <p>Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par Audit Conseil Formation.</p>
Moyens techniques	<p>1 poste de travail complet par personne</p> <p>De nombreux exercices d'application</p> <p>Mise en place d'ateliers pratiques</p> <p>Remise d'un support de cours</p> <p>Passage de certification(s) dans le cadre du CPF</p> <p>Remise d'une attestation de stage</p>
Modalité d'évaluation des acquis	<p>Evaluation des besoins et objectifs en pré et post formation</p> <p>Evaluation technique des connaissances en pré et post formation</p> <p>Evaluation générale du stage</p>
Délai d'accès	L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la session
Accessibilité handicapés	Au centre d'affaires ELITE partenaire d'ACF à 20 m. Guide d'accessibilité à l'accueil.

1. INTRODUCTION À LA DIRECTIVE NIS 2 ET LANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE NIS 2

- Introduction à la directive NIS 2 et lancement de la mise en œuvre de la directive NIS 2
- Normes et cadres réglementaires.
- Directive NIS 2.
- Exigences de la directive NIS 2.
- Initiation de la mise en œuvre de la directive NIS 2.
- L'organisme et son contexte.

2. ANALYSE DU PROGRAMME DE CONFORMITÉ À LA DIRECTIVE NIS 2, DE LA GESTION DES ACTIFS ET DE LA GESTION DES RISQUES

- Gouvernance de la cybersécurité.
- Rôles et responsabilités de cybersécurité.
- Gestion des actifs.
- Gestion des risques.

3. CONTRÔLES DE CYBERSÉCURITÉ, GESTION DES INCIDENTS ET GESTION DES CRISES

- Contrôles de cybersécurité.
- Sécurité de la chaîne d'approvisionnement.
- Gestion des incidents.
- Gestion des crises.

4. COMMUNICATION, TESTS, SURVEILLANCE ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA CYBERSÉCURITÉ

- Continuité d'activité.
- Sensibilisation et formation.
- Communication.
- Tests en cybersécurité.

- Audit interne.
- Mesurer, surveiller et rendre compte des performances et des indicateurs.
- Amélioration continue.

NOUS CONTACTER

Siège social

16, ALLÉE FRANÇOIS VILLON
38130 ÉCHIROLLES

Téléphone

04 76 23 20 50 - 06 81 73 19 35

Centre de formation

87, RUE GÉNÉRAL MANGIN
38000 GRENOBLE

E-mail

contact@audit-conseil-formation.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux, rejoignez la communauté !



ACF Audit Conseil Formation



@ACF_Formation



ACFauditconseilformation